

18 juillet 1969

Contribution fédérale de 3'170'000 francs
à un groupe de projets agricoles au Pérou;
3ème phase de 2 ans.

Département politique. Proposition du 14 juillet 1969
(annexe).

Département des finances et des douanes. Rapport joint du
17 juillet 1969 (adhésion).

Département de l'économie publique. Rapport joint du
18 juillet 1969 (adhésion).

Vu la proposition du Département politique et d'entente avec
le Département des finances et des douanes et le Département de
l'économie publique, il est

d é c i d é :

1. de prélever Fr. 3'170'000 sur le crédit-cadre de coopération
technique du 6 juin 1967 pour la troisième phase des projets
agricoles de la Confédération au Pérou;
2. d'autoriser le Délégué du Conseil fédéral à la coopération tech-
nique, ou l'Ambassadeur de Suisse au Pérou ou son représentant,
à négocier et à conclure un accord-projet avec le Gouvernement
péruvien.

Extrait du procès-verbal au Département politique (20) pour
exécution; au Département des finances et des douanes (8) pour son
information; au Département de l'économie publique (5) pour son in-
formation; à la Chancellerie fédérale pour établissement des pou-
voirs.

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

Salvador

t.311 Pérou 1 - WP/PA/he

No 173/69
Distribuée

A u C o n s e i l f é d é r a l

Contribution fédérale de 3'170'000 fr.
à un groupe de projets agricoles au Pérou;
3ème phase de 2 ans

I CADRE GENERAL

Le Pérou est un des points de concentration de notre coopération technique. Nous y avons engagé jusqu'à présent 5,6 millions de francs en chiffres ronds, dont 4,4 millions pour des projets de la Confédération et le reste pour des projets d'institutions privées. Ces crédits, accordés par 26 décisions fédérales, sont employés principalement au développement de l'agriculture (élevage, recherche fourragère, sylviculture), de l'artisanat et du tourisme.

Sur l'ensemble de ces crédits, 4,1 millions ont été destinés, par décisions du Conseil fédéral du 23.4.1965 et du 7.7.1967, à un groupe de projets agricoles, dont la troisième phase fait l'objet de la présente proposition. Les prestations péruviennes aux deux premières phases répondent à ce que nous pouvions attendre de nos partenaires. Elles ont augmenté de la première à la deuxième phase, ce qui témoigne de l'intérêt des Péruviens pour ces projets. Quant aux changements politiques intervenus dans ce pays en 1968, ils n'ont pas perturbé gravement le travail de nos techniciens.

Portant principalement sur l'amélioration de l'élevage bovin, ce groupe de projets s'inscrit dans l'effort que fournit le Pérou pour essayer de couvrir ses besoins intérieurs en viande, dont le cours mondial est en hausse constante. Actuelle-

ment le Pérou, qui compte 12 millions d'habitants, importe pour près de 200 millions de francs suisses de viande par an. Par ailleurs, il dispose, pour la production de viande, d'un potentiel important qui est encore très peu utilisé. Sa zone amazonienne recouvre 50 millions d'hectares dont 1 million seulement sont mis en valeur, alors que de larges secteurs de cette zone conviendraient à la production animale. Quant à la zone andine, ses 25 millions d'hectares de pâturages sont exploités presque exclusivement de manière extensive. Or, les portions les moins arides de cette zone pourraient se prêter à une production semi-intensive. Enfin, les périmètres irrigués de la côte - ils comportent aussi une production animale - peuvent encore être étendus.

Les projets agricoles qui nous concernent ici sont répartis dans les trois zones naturelles du pays: 2 sur la côte, 3 dans les Andes, 1 dans l'Amazonie. Dirigée par le Dr. K. Burri, l'équipe suisse qui coopère à la réalisation de ces projets comprend actuellement 14 techniciens.

II REALISATIONS AU COURS DES DEUX PREMIERES PHASES

A. Résultats globaux

Dans l'ensemble, le bétail suisse expédié dans ces projets en 1965 et 1967 s'est bien adapté jusqu'ici. Il s'agissait de 12 taureaux et de 32 génisses (environ les 3/4 de race brune et 1/4 de race d'Hérens) destinés à améliorer le cheptel local par croisement. Six de ces animaux importés ont dû être abattus pour cause de maladie ou d'accident, ce qui est plus élevé que la moyenne suisse, mais demeure acceptable compte tenu des conditions péruviennes. Au début de 1969, il était né de ce troupeau 64 veaux de race pure. Leur taux de mortalité s'est

élevé à 25 %, la cause principale de ces pertes étant le "mal des hauteurs" qui apparaît fréquemment au-dessus de 3'500 m. Toutefois, les animaux de quelques lignées semblent résister assez bien à ce mal; à partir de ces lignées, on s'efforcera de constituer par sélection un type de bétail tout à fait adapté à la haute altitude. Les bêtes moins résistantes se portent tout de même bien au-dessous de 3'500 m. Parmi les descendants mâles pure race de ce troupeau importé, 26 servent déjà à la reproduction, surtout en croisement; plusieurs ont déjà été attribués de manière définitive à des groupes d'éleveurs et à des communes.

Le croisement n'a pris de l'ampleur que peu à peu. Au début, il fallait gagner la confiance des éleveurs. Il fallait les convaincre de castrer leurs mauvais reproducteurs et d'améliorer la base fourragère avant qu'un taureau suisse puisse être mis à leur disposition. On estime le nombre des animaux issus du croisement à environ 800. Il faut signaler en outre que de nombreux taureaux issus du croisement servent également à la reproduction.

Comme on s'y attendait, la qualité des animaux issus du croisement dépend dans une assez large mesure de l'amélioration fourragère dont ils ont pu profiter. Dans les divers points d'implantation, grâce à l'action quasi quotidienne de nos techniciens, la base fourragère a pu être améliorée, notamment par des cultures fourragères, par l'ensilage et par le pâturage en rotation. Les animaux croisés y sont de bonne qualité. Quant aux éleveurs des zones avoisinantes qui ont pratiqué le croisement, les uns ont fait l'effort d'améliorer simultanément la base fourragère et leurs animaux croisés sont de bonne qualité, les autres n'ont pas encore amélioré les fourrages et leurs animaux croisés, tout en représentant pour le troupeau une

amélioration significative, n'atteignent pas un taux de croissance et de production correspondant à leur potentiel génétique. La diffusion des améliorations fourragères doit donc être poursuivie; elle s'appuie d'ailleurs en partie sur les recherches fourragères qui sont conduites sur place par les techniciens suisses.

Enfin, cette action d'élevage a entraîné avec elle, en Amazonie, une opération forestière dont les premiers résultats sont encourageants.

B. Réalisations particulières à chaque projet

1. San-Lorenzo

Situé sur la côte, ce plan de colonisation et d'irrigation du Gouvernement péruvien compte actuellement environ 2'000 vaches laitières, dont plusieurs centaines sont de race importée. Un technicien suisse a réussi à familiariser les colons - qui ne connaissaient jusque là que l'exploitation extensive du bétail - avec les soins qu'exigent des animaux de haute productivité, notamment en matière d'affouragement. Les démonstrations auprès des colons sont complétées par des cours que leur donne notre technicien. Celui-ci collabore avec des experts danois à la mise en oeuvre du programme d'insémination artificielle. Pour cette insémination, on utilise, entre autres, un taureau suisse. A la demande du Gouvernement péruvien, notre technicien se rend, en outre, tous les deux mois dans un autre plan de colonisation, à Chimbote, pour y conseiller le directeur et les colons en matière d'élevage. Nos partenaires fournissent le logement et le moyen de transport du technicien suisse.

2. La Joya

Ce projet, situé sur la côte lui aussi, est analogue à

celui de San-Lorenzo, mais ne comporte pas de bétail suisse. Il est, par ailleurs, le seul projet de ce groupe auquel nous n'ayons commencé à participer qu'en 1967. Les colons apprécient les conseils de notre technicien; une partie d'entre eux les mettent déjà en pratique de manière satisfaisante.

3. Sheque

Cette haute vallée andine compte 10 villages, dont 8 coopèrent avec nos techniciens pour améliorer leur élevage. Les "Empresas Electricas Asociadas" ont construit pour le projet une station d'élevage et 3 logements destinés aux techniciens suisses et péruviens. Ce partenaire paie, en outre, un homologue de nos deux techniciens et met à disposition du projet des moyens de transport.

Dans chacun des 8 villages est stationné un taureau de race brune ou d'Hérens. Les villageois ont dû, au préalable, construire une étable, préparer une base fourragère suffisante (luzerne, avoine) et assurer une indemnité au gardien du taureau.

Les gardiens de taureaux ont été formés à la station d'élevage par le technicien suisse. Cette station a également reçu des stagiaires provenant des vallées voisines, ce qui a amené ensuite plusieurs groupes d'agriculteurs de ces vallées à aller acheter à Sheque de jeunes taureaux issus du troupeau suisse ou issus du croisement.

Les stagiaires qui viennent à la station reçoivent une formation accélérée dans trois branches complémentaires: cultures fourragères, élevage, fabrication du fromage à pâte mi-dure. Depuis 4 ans, ce sont une cinquantaine de Péruviens qui ont ainsi accompli un stage de 2 à 3 mois.

Nos techniciens ont également travaillé à l'amélioration de l'élevage caprin et ovin, par croisement et par sélection. Les résultats obtenus jusqu'ici sont satisfaisants.

4. Pariamarca

En collaboration avec l'organisme péruvien chargé de la réforme agraire, un de nos techniciens a mis sur pied à Pariamarca un centre d'élevage dont les objectifs consistent à

- produire un type de bétail bovin amélioré et adapté à la haute altitude (3'800 - 4'500 m),
- introduire et démontrer l'exploitation semi-intensive du bétail,
- former de jeunes Péruviens.

Le premier objectif ne pourra être atteint qu'à long terme. Mais les premiers jalons sont posés: parmi les animaux importés de Suisse, quelques lignées plus résistantes à la haute altitude ont été détectées et elles servent à des croisements. L'exploitation semi-intensive du bétail a été appliquée avec succès. Elle repose avant tout sur le pâturage en rotation et les cultures fourragères. Une vulgarisation en matière de production animale a été effectuée dans les communes de la région, dont les agriculteurs ont acheté jusqu'ici une septantaine de taurillons d'élevage au centre de Pariamarca. Des cours sur la production animale ont été organisés soit pour ces agriculteurs, soit pour des ingénieurs et des administrateurs des services agricoles du Gouvernement. Avec le concours de notre technicien, la fabrication du fromage a été améliorée dans plusieurs communes. Le fromage ainsi produit a pu être vendu jusqu'à 60 % plus cher que le fromage de qualité courante.

- 7 -

Nos partenaires ont financé les constructions et ont versé les salaires des deux homologues de notre technicien ainsi que du personnel péruvien.

5. Ayacucho

Ce projet, qui occupe 3 techniciens suisses, porte principalement sur la recherche fourragère et accessoirement sur la chimie des sols et leur conservation. Placé dans le cadre de l'Université d'Ayacucho, il compte plus de 2'000 parcelles d'essais ainsi qu'un laboratoire. Ces parcelles sont situées à différentes altitudes entre 2'400 et 4'200 m. Une grande variété de plantes fourragères y sont testées, avec ou sans engrais, en semis purs ou en mélange, avec ou sans irrigation, etc. Les résultats positifs des essais

- sont mis à profit dans les 5 autres projets,
- sont vulgarisés dans les communes de la région,
- sont communiqués à d'autres Facultés d'agronomie péruviennes,
- sont publiés dans les thèses des étudiants.

Ceux-ci effectuent des stages auprès de nos experts, grâce à des bourses péruviennes ou suisses.

Le laboratoire, dont l'équipement a été fourni par la Suisse et les locaux par le Pérou, sert en premier lieu à déterminer la valeur nutritive des échantillons de fourrages tirés des parcelles d'essais et en second lieu aux analyses de sols. Docteur en chimie agricole, le technicien suisse qui a mis en fonctionnement ce laboratoire a également été chargé de cours à la Faculté d'agronomie. Il a maintenant pu quitter son poste, car des Péruviens formés par lui et diplômés en agronomie assurent la bonne marche du laboratoire, tout en formant de nouveaux étudiants dans cette spécialité. Deux étudiants ayant acquis une spécialisation aux côtés de nos techniciens sont

chargés de cours à l'Université, et un troisième est sur le point de l'être.

6. Jenaro - Herrera

Cette colonie agricole établie depuis une quinzaine d'années sur les bords de la rivière Ucayali, en pleine forêt amazonienne, tend à devenir pour la région un village modèle. Au cours d'une première phase, 2 de nos techniciens y ont effectué avec le concours de la population des travaux de pionniers: ils ont défriché et utilisé les meilleurs bois pour construire, ils ont établi des prairies par semis. Puis quelques têtes de bétail suisse ont pu être amenées pour servir au croisement avec le bétail local. Il s'agit là avant tout d'un croisement industriel entre la race brune et la race zébu existante. Les animaux issus de ce croisement croissent rapidement et ont une viande de meilleure qualité que celle des zébus. Des taurillons et génisses de race brune nées sur place ont été vendus dans les villages voisins, d'où un premier rayonnement.

Le Gouvernement péruvien a participé jusqu'ici au financement du projet en payant des forestiers, un vulgarisateur agricole et de la main-d'oeuvre, ainsi que du bétail, des constructions et de l'équipement.

L'aspect forestier du projet n'a pris de l'importance qu'au bout de deux ans avec l'arrivée d'un ingénieur forestier suisse à Jenaro-Herrera. Comme dans toute colonisation en zone boisée, il s'agit de sauvegarder une partie de la forêt. Mais pour en convaincre la population, il faut qu'elle y trouve un intérêt tangible. C'est ainsi qu'a été organisée d'une part l'exploitation de la forêt et d'autre part le boisement avec des essences de qualité.

Pour exploiter la forêt, il a fallu fournir à la colonie un treuil à moteur de même que de l'outillage usuel de bûcheron. Il a fallu également installer une scierie-menuiserie dont le fonctionnement est déjà entièrement assuré par des Péruviens.

Quant aux opérations de boisement, elles se déroulent de manière satisfaisante. Les plants forestiers sont prélevés dans la pépinière établie dès l'arrivée de l'ingénieur-forestier suisse et sont distribués dans les villages avoisinants.

Afin d'entretenir l'ensemble de l'équipement mécanique et d'apprendre à quelques Péruviens à accomplir à leur tour ces tâches, un mécanicien suisse a été envoyé à Jenaro-Herrera en janvier 1969. Un forestier suisse l'a suivi en mai pour former des forestiers-bûcherons pour toute la région.

L'équipe suisse à l'oeuvre à Jenaro-Herrera compte actuellement 4 techniciens: 1 ingénieur-forestier, 1 forestier, 1 éleveur, 1 mécanicien. Les résultats matériels atteints jusqu'ici sont bons. Quant à la participation de la population à la responsabilité de l'action, elle est encore insuffisante. Mais elle va en augmentant après des débuts difficiles.

* * *

Emargeant encore au budget de la deuxième phase, un convoi de bétail suisse est prêt à être expédié au Pérou pour apporter un sang nouveau au troupeau de race brune. Il comprend 24 génisses et 8 taureaux, dont 2 pour l'insémination artificielle à San Lorenzo. Une douzaine de chèvres et une douzaine de boucs font aussi partie du convoi.

III LA 3EME PHASE PROJETEE

Durant les 2 ans qui viennent, il est prévu de transférer 4 projets aux partenaires péruviens et de convertir les 2 autres en centres de formation et de diffusion.

1. Consolidation et transfert de 4 projets

Pour préparer le transfert des projets de San Lorenzo, La Joya, Sheque et Pariamarca les techniciens suisses veilleront à laisser de

plus en plus de responsabilité à leurs homologues péruviens, passant ainsi eux-mêmes au second plan, de manière que leur relève s'effectue sans à coup. A partir de là il ne restera plus qu'un follow-up à assurer périodiquement, selon les besoins.

A San Lorenzo et à La Joya l'activité de nos techniciens portera sur les mêmes matières que par le passé. A San Lorenzo, nos partenaires sont sur le point d'installer une laiterie qui facilitera la vente du lait. De ce fait les conseils de notre technicien visant la production laitière intensive devraient être suivis avec plus d'intérêt que par le passé.

La relève de nos deux techniciens doit être assurée à la fois par les cadres péruviens de ces plans de colonisation ainsi que les leaders des groupements d'éleveurs.

A Sheque, nos 2 techniciens continueront à consolider le projet dans sa ligne actuelle, en renforçant son rayonnement sur les vallées voisines. Le centre d'élevage d'Opica sera remis à la commune de Casta qui le gérera avec le concours des Empresas Electricas Asociadas. Cette société continuera à payer un vulgarisateur péruvien.

A la station d'élevage de Pariamarca, on construira encore une fromagerie, des locaux administratifs et des logements pour le personnel. Ces constructions seront aux frais des Péruviens, tandis que nous compléterons encore, au besoin, l'équipement agricole. Les cours d'élevage continueront à être organisés, sous la seule responsabilité des Péruviens. Le technicien suisse, à mesure qu'il se dégagera des responsabilités de la gérance, emploiera plus de temps à conseiller les groupes d'éleveurs de la région qui utilisent des reproducteurs achetés à Pariamarca.

On prévoit enfin d'engager pour cette 3ème phase un maître-fromager suisse qui devra améliorer la qualité du fromage, principalement dans la région de Sheque et celle de Pariamarca, éventuellement aussi à San Lorenzo et dans d'autres projets péruano-suisse, cela par souci d'en améliorer l'écoulement.

2. Utilisation de 2 projets comme centre de formation

Les projets d'Ayacucho et de Jenaro-Herrera ne seront pas transférés au cours des 2 années à venir. Ils seront consolidés en même temps que sera accentué leur caractère de centre de formation. Cette formation devrait, après 1971, être donnée plusieurs années encore avec le concours de techniciens suisses, avant de pouvoir être assumée entièrement par des responsables autochtones.

a) Ayacucho

Trois techniciens suisses continueront à mener avec les cadres de la Faculté d'agronomie l'expérimentation fourragère sur le terrain et à soutenir en cas de besoin le fonctionnement du laboratoire. Dans ce cadre se formeront, en matière fourragère, principalement

- des étudiants en agronomie destinés à devenir chercheurs, enseignants, gérants, etc.;
- des praticiens travaillant ou destinés à travailler surtout comme vulgarisateurs;
- des cadres provenant des projets où travaillent des experts suisses, au Pérou et dans les pays voisins, et destinés à prendre leur relève.

Déjà pour cette troisième phase, un montant important des budgets suisse et péruvien d'Ayacucho sera destiné aux bourses de formation. L'expérimentation fourragère étant encore déficiente au Pérou, les perspectives d'emploi pour des agronomes spécialisés pendant 1 à 3 ans dans cette discipline semblent satisfaisantes. Mais une partie des boursiers se prépareront uniquement, par des stages de courte durée, à introduire dans leur milieu des améliorations fourragères éprouvées.

Il est prévu que la participation péruvienne à ce programme fourrager atteigne environ 185'000 fr.s. pour la troisième phase, alors que pour la deuxième elle s'est élevée à 100'000 fr.s. en chiffres ronds.

b) Jenaro-Herrera

Dans la colonie même de Jenaro-Herrera notre action en matière d'élevage sera transférée peu à peu à une association d'éleveurs au cours des deux années à venir. Le technicien suisse chargé de cette branche s'occupera dorénavant de plus en plus de la vulgarisation dans les villages des alentours, en se déplaçant et en transportant des animaux reproducteurs par voie d'eau, la seule existante.

Quant à l'action forestière, elle doit encore être renforcée en collaboration avec les services forestiers péruviens. Elle nécessitera de nouveaux investissements en constructions et en équipement forestier. Compte tenu des débouchés existant pour les bois d'oeuvre, les perspectives de rentabilité à moyen terme d'un tel équipement paraissent bonnes.

A chacun des 4 techniciens suisses, nos partenaires fournissent l'homologue ou des assistants à former en vue de la relève.

Avec l'aide d'un spécialiste suisse de la sylviculture tropicale, le Dr. Lamprecht, qui a visité récemment Jenaro-Herrera, un programme de collaboration étroite avec l'Institut forestier péruvien (La Molina) a été établi. Par l'intermédiaire de cet institut l'expérience de Jenaro-Herrera devrait profiter mieux que jusqu'ici à d'autres parties de l'Amazonie.

Plus nombreux que par le passé, des cours pratiques seront organisés à Jenaro-Herrera, soit sur l'élevage, soit sur le bûcheronnage, soit sur l'aménagement régional (équilibre entre les champs, les pâturages et la forêt). La durée de la plupart des cours se situera, comme par le passé, entre 2 et 6 semaines, suivant le genre de participants à qui ils s'adressent.

Nos techniciens porteront un soin particulier à déterminer la rentabilité de l'équipement utilisé à Jenaro-Herrera et de certaines pratiques encore insuffisamment éprouvées, afin de ne diffuser dans les autres villages que ce qui apporte de réels avantages aux paysans. Du même coup, ces observations permettront de décider judicieusement de l'importance à donner à cette action après 1971.

IV BUDGET ET FINANCEMENT

La participation financière suisse à la 3ème phase de ce groupe de projets est plus élevée que pour la phase précédente. Cela tient en premier lieu à l'augmentation de l'effectif du personnel suisse qui était en moyenne de 12 pendant la 2ème phase, sans compter un comptable et une secrétaire suisses à temps partiel engagés à Lima. Il est prévu de l'augmenter de 3 unités: 2 techniciens supplémentaires pour Jenaro-Herrera et un maître-fromager itinérant. Par ailleurs, l'adjoint de M. Burri devient permanent, alors que durant la 2ème phase il a travaillé une partie du temps à Jenaro-Herrera. Ce renforcement de la direction est d'autant plus nécessaire que dorénavant M. Burri sera coordinateur des projets d'élevage pour l'ensemble de l'Amérique du Sud. Le spécialiste en fourrages d'Ayacucho devra aussi effectuer des missions de courte durée dans d'autres projets, en Bolivie notamment.

L'autre chapitre qui enregistre une hausse importante de nos prestations est celui des bourses. Celles-ci sont destinées surtout à Ayacucho et Jenaro-Herrera, conformément à l'orientation de ces deux projets.

Le budget suisse pour 2 ans se présente ainsi:

Frais de personnel (salaires, assurances, caisse de retraite, voyages, déplacements de service, etc., pour 15 experts et pour le personnel auxiliaire)	Fr. 1'775'000
Bourses	240'000
Mobilier (d'habitation, de bureau, de laboratoire, d'atelier)	127'000
Véhicules, machines	238'000
Radio (émetteur - récepteur)	16'000

- 14 -

Bétail d'élevage, suisse et autre	36'000
Transport de bétail et de matériel	45'000
Fourrages concentrés et sels minéraux	45'000
Instruments et produits vétérinaires	22'000
Constructions	142'000
Semences, plants	83'000
Engrais, antiparasitaires	36'000
Outillage	118'000
Bureau (location et matériel), littérature professionnelle et matériel d'enseignement	69'000
Divers et imprévus	178'000
	<hr/>
Total	3'170'000
	=====

La répartition des montants aux différents projets apparaît en annexe.

La participation péruvienne aux projets ne peut pas facilement être traduite en chiffres. Elle comprend des prestations en personnel qualifié et salarié, des prestations en main-d'oeuvre non payée, des constructions, du matériel et des bourses. Ces prestations correspondent à ce que nous exigeons habituellement de nos partenaires.

V ACCORDS

Un accord-projet contenant les grandes lignes de l'action d'ensemble, sans détails techniques ni financiers, sera conclu entre le Ministère péruvien des affaires étrangères et le représentant du DPF. Le coordinateur des projets est autorisé à signer des arrangements annuels avec nos partenaires dans les différents projets, après que ces arrangements auront été approuvés par le Délégué à la coopération technique. Si

des modifications doivent être apportées aux projets, elles feront l'objet d'un échange de lettres qui viendra compléter l'accord-projet.

VI CONSULTATIONS PREALABLES

Administration fédérale des finances: Accord

Division de l'agriculture: Accord

Division du commerce: Accord

VII PROPOSITION

Vu ce qui précède, le Département politique

p r o p o s e

- 1) de prélever Fr. 3'170'000.- sur le crédit-cadre de coopération technique du 6 juin 1967 pour la troisième phase des projets agricoles de la Confédération au Pérou;
- 2) d'autoriser le Délégué du Conseil fédéral à la coopération technique, ou l'Ambassadeur de Suisse au Pérou ou son représentant, à négocier et à conclure un accord-projet avec le Gouvernement péruvien.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

(Spühler)

Pour rapport joint aux:

Département fédéral des finances et des douanes

Département fédéral de l'économie publique

Extrait du procès-verbal aux:

Département politique en 20 exemplaires pour exécution

Département des finances et des douanes en 5 exemplaires, pour son information

Département de l'économie publique en 5 exemplaires, pour son information

Chancellerie fédérale pour établissement des pouvoirs.

BUDGET DES PROJETS AGRICOLES DE LA CONFEDERATION AU PEROU

IIIème phase Durée 2 ans

	Direction		Ayacucho		Sheque		Pariamarca		San Lorenzo		Jenaro-Herrera		La Joya		Totaux
	69/70	70/71	69/70	70/71	69/70	70/71	69/70	70/71	69/70	70/71	69/70	70/71	69/70	70/71	
Frais de personnel	215'000	215'000	160'000	160'000	130'000	130'000	60'000	41'000	62'000	62'000	210'000	210'000	60'000	60'000	1'775'000
Bourses			70'000	70'000	15'000	15'000	18'000	10'000			21'000	21'000			240'000
Mobilier (d'habitation, de bureau, de laboratoire, d'atelier)	6'000	6'000	30'000	30'000	5'000	5'000	5'000	5'000			20'000	20'000			127'000
Véhicules, machines	10'000	10'000	9'000	11'000	26'000	26'000	46'000				45'000	45'000	5'000	5'000	238'000
Radio (émetteur - récepteur)											8'000	8'000			16'000
Bétail d'élevage, suisse et autre			10'000	2'000	8'000	8'000					4'000	4'000			36'000
Transport de bétail et de matériel			4'000	4'000	3'000	3'000	3'000				14'000	14'000			45'000
Fourrages concentrés et sels minéraux			1'000	1'000	12'000	12'000	3'000				8'000	8'000			45'000
Instruments et produits vétérinaires			1'000	1'000	4'000	4'000	2'000				5'000	5'000			22'000
Constructions			1'000	1'000	17'000	17'000	5'000	5'000			48'000	48'000			142'000
Semences, plants			10'000	12'000	6'000	6'000	9'000				20'000	20'000			83'000
Engrais, antiparasitaires			1'000	1'000	5'000	5'000	8'000				8'000	8'000			36'000
Outils			23'000	25'000	10'000	10'000	7'000	7'000			18'000	18'000			118'000
Bureau (location et matériel), littérature professionnelle et matériel d'enseignement	11'000	11'000	10'000	12'000	4'000	4'000	500	500	2'000	2'000	6'000	6'000			69'000
Divers et imprévus	18'000	18'000	20'000	20'000	15'000	15'000	10'000	10'000	6'000	6'000	15'000	15'000	5'000	5'000	178'000
T o t a l	260'000	260'000	350'000	350'000	260'000	260'000	176'500	73'500	70'000	70'000	450'000	450'000	70'000	70'000	3'170'000

TOTAL GENERAL Fr. 3'170'000.-